

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

21 décembre 2016, 13 h
Par voie de conférence téléphonique

(Procès-verbal adopté le 25 janvier 2017)

Présences par voie de conférence téléphonique :

Nom	Collège électoral	Poste
M ^{me} Micheline Ulrich	Membre indépendant – Gouvernance ou éthique	Présidente
M ^{me} Sonia Bélanger	Président-directeur général	Présidente-directrice générale et secrétaire
M. Gérard Boismenu	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
M. Jean Chartier	Membre observateur – Fondations	Administrateur
M. Bernard Circé	Membre indépendant – Gestion des risques, finance et comptabilité	Administrateur
M ^{me} Marie-Hélène Croteau	Membre indépendant – Protection de la jeunesse	Administratrice
M ^{me} Rinda Hartner	Désignation – Conseil des infirmières et infirmiers	Administratrice
M. André Lemieux	Membre indépendant – Santé mentale	Administrateur
M ^{me} Diane Morin	Nomination – Universités affiliées	Administratrice
D ^r Daniel Murphy	Désignation – Département régional de médecine générale	Administrateur
M ^{me} Janet Parento	Désignation – Comité des usagers du centre intégré	Administratrice
M. Michael Udy	Membre indépendant – Réadaptation	Administrateur
M. Visal Uon	Désignation – Comité régional sur les services pharmaceutiques	Administrateur

Absences motivées :

Nom	Collège électoral	Poste
M ^e Marlene Jennings	Membre indépendant – Ressources immobilières, informationnelles ou humaines	Vice-présidente
M ^{me} Andréia Bittencourt	Membre indépendant – Organismes communautaires	Administratrice
D ^{re} Marie-Andrée Bruneau	Désignation – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	Administratrice
M. Gérard Dufour	Membre indépendant – Vérification, performance ou gestion de la qualité	Administrateur
M. Éric Forget	Membre indépendant – Usager des services sociaux	Administrateur
M ^{me} Marie-Ève Giroux	Désignation – Conseil multidisciplinaire	Administratrice
M. Jean Toupin	Membre indépendant – Réadaptation	Administrateur

Invités par voie de conférence téléphonique :

M. Jean-Marc Potvin, président-directeur général adjoint (ensemble de la séance)

M^{me} Marie-Claude Lévesque, directrice adjointe des ressources humaines (ensemble de la séance)

M^{me} Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, préside la séance.

M^{me} Sonia Bélanger, présidente-directrice générale et secrétaire du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire de la séance.

M. Cédryc Viens, spécialiste en procédés administratifs au Bureau de la présidente-directrice générale, prend note des délibérations.

1. Ouverture de la séance du conseil d'administration et vérification de sa légalité

Cette séance spéciale du conseil d'administration a été convoquée conformément à l'article 164 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et au Règlement de régie interne du conseil d'administration.

L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 19 décembre 2016, par courrier électronique, aux administrateurs.

Il y a constatation du quorum.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 21 décembre 2016 à 13 h 10.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 21 décembre 2016, tel que déposé.

3. Nomination de la directrice adjointe du continuum de réadaptation en milieux de vie substituts

M. Jean-Marc Potvin, président-directeur général adjoint, présente ce point.

Dans le cadre du processus de sélection pour combler le poste de directeur adjoint du continuum de réadaptation en milieux de vie substituts, M^{me} Marie-Annick Guénette a été rencontrée en entrevue le 24 novembre 2016. Le comité de sélection recommande unanimement la candidature de M^{me} Guénette. En effet, ses compétences en matière de gestion de la performance et de l'amélioration continue ainsi que sa capacité de mobilisation du personnel font d'elle une candidate de haut niveau.

Résolution 2016-12-21-01

Nomination de la directrice adjointe du continuum de réadaptation en milieux de vie substituts

ATTENDU QUE le poste de directeur adjoint du continuum de réadaptation en milieux de vie substituts a fait l'objet d'un affichage du 8 novembre 2016 au 14 novembre 2016.

ATTENDU QUE le comité de sélection était composé de Monsieur Jean-Marc Potvin, président-directeur général adjoint, Madame Maryse St-Onge, directrice des programmes déficience intellectuelle-trouble du spectre de l'autisme et déficience physique, et Madame Sophie Leduc, chef des ressources humaines – service aux cadres.

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande unanimement la nomination de Madame Marie-Annick Guénette à titre de directrice adjointe du continuum de réadaptation en milieux de vie substituts.

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a autorisé l'embauche de Madame Marie-Annick Guénette en date du 9 décembre 2016.

ATTENDU QU'en vertu des articles 31 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (chapitre O-7.2) et 173 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2), le conseil d'administration doit nommer les cadres supérieurs de

l'établissement.

Sur recommandation du comité de sélection, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de :

- nommer Madame Marie-Annick Guénette à titre de directrice adjointe du continuum de réadaptation en milieux de vie substitués du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, et ce, en date du 23 janvier 2017;
- fixer sa rémunération à l'intérieur de la classe salariale autorisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et en fonction du mécanisme de détermination du salaire des cadres supérieurs en vigueur dans l'établissement, lequel est conforme aux règles en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

M^{me} Rinda Hartner, administratrice, se joint à la séance spéciale du conseil d'administration à 13 h 15.

4. Nomination des substituts de la directrice de la protection de la jeunesse – Absence pour une période prolongée

M. Jean-Marc Potvin, président-directeur général adjoint, présente ce point.

Compte tenu que M^{me} Michelle Dionne, directrice de la protection de la jeunesse, sera absente pour une période prolongée à compter du 6 janvier 2017, le conseil d'administration doit confirmer les fonctions qu'occuperont de façon intérimaire M^{me} Suzanne Dessureault et M^{me} Nathalie Roy ainsi que la chaîne des signataires au sein de la Direction de la protection de la jeunesse.

La résolution ci-après s'appliquera à compter du 6 janvier 2017, et ce, jusqu'au retour en poste de M^{me} Michelle Dionne, directrice de la protection de la jeunesse. Cette résolution s'appliquera également lors de toute absence prolongée de M^{me} Michelle Dionne, directrice de la protection de la jeunesse, qui pourrait survenir ultérieurement.

Résolution 2016-12-21-02

Nomination des substituts de la directrice de la protection de la jeunesse – Absence pour une période prolongée

ATTENDU QU'en vertu de l'article 31 de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (chapitre P-34.1), le directeur de la protection de la jeunesse est nommé par le conseil d'administration.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 31.1 de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (chapitre P-34.1), il y a lieu de désigner une personne pour agir en lieu et place de Madame Michelle Dionne, directrice de la protection de la jeunesse du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, lorsque celle-ci s'absente pour une période prolongée.

ATTENDU QUE le conseil d'administration a la responsabilité d'assurer une permanence dans de telles circonstances.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité, lorsque Madame Michelle Dionne, directrice de la protection de la jeunesse du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, s'absente pour une période prolongée, de désigner :

- Madame Suzanne Dessureault à titre de directrice de la protection de la jeunesse intérimaire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal;
- Madame Nathalie Roy à titre de directrice adjointe de la protection de la jeunesse intérimaire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal;
- Madame Suzanne Dessureault, directrice de la protection de la jeunesse intérimaire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, pour agir en lieu et place de Madame Michelle Dionne, directrice de la protection de la jeunesse;
- Madame Nathalie Roy, directrice adjointe de la protection de la jeunesse intérimaire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, pour agir en lieu et place de Madame Suzanne Dessureault, directrice de la protection de la jeunesse intérimaire, dans le cas où celle-ci est absente, dans l'incapacité d'agir ou lorsque le poste devient vacant;

- Madame Annie Guindon, adjointe à la directrice de la protection de la jeunesse du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, pour agir en lieu et place de Madame Nathalie Roy, directrice adjointe de la protection de la jeunesse intérimaire, dans le cas où celle-ci est absente, dans l'incapacité d'agir ou lorsque le poste devient vacant;
- Madame Annie-Claude Bibeau, chef du Service Accueil à la Direction de la protection de la jeunesse du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, pour agir en lieu et place de Madame Annie Guindon, adjointe à la directrice de la protection de la jeunesse, dans le cas où celle-ci est absente, dans l'incapacité d'agir ou lorsque le poste devient vacant.

5. Levée et fin de la séance du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de lever la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 21 décembre 2016 à 13 h 20.

(Original dûment autorisé)

M^{me} Micheline Ulrich, présidente

(Original dûment autorisé)

M^{me} Sonia Bélanger, secrétaire